

## **ANNEXE ASSAINISSEMENT SANITAIRE**

### **Annexe 8 : Commune de Ceyreste**

La commune de Ceyreste, située au Nord de la commune de La Ciotat, compte 1 312 abonnés au service de l’assainissement collectif pour une population évaluée à 4 472 habitants (un abonné pouvant rassembler plusieurs habitants). Le nombre de dispositifs d’assainissement non collectif est évalué à 750. Le taux de raccordement est de 63,75 %.

Ceyreste fait partie de l’agglomération d’assainissement de La Ciotat – Ceyreste. Le système d’assainissement de cette agglomération est autorisé par l’arrêté préfectoral N°44-2003-EA du 16 décembre 2004.

#### **1) Le réseau d’assainissement :**

Le réseau d’assainissement présente un linéaire total de 17,54 kilomètres. De type séparatif, il comporte une station de relevage qui possède une surverse.

Type	Dénomination	Situation	Surverse	Rejet
PR	PR de Ceyreste	Ceyreste	OUI	Ruisseau

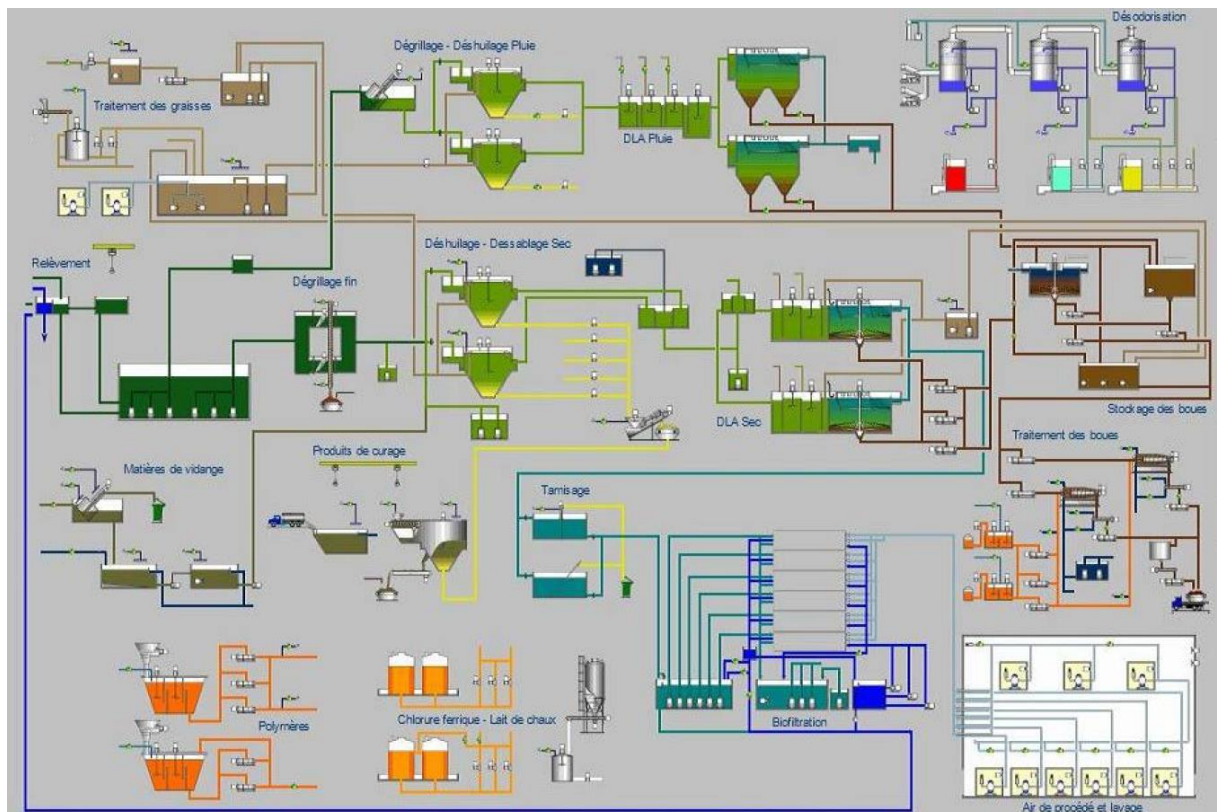
Le réseau d’assainissement sanitaire desservant la commune de Ceyreste est raccordé sur le réseau de La Ciotat.

#### **2) La station d’épuration :**

La station d’épuration du système d’assainissement de La Ciotat – Ceyreste est située sur la commune de La Ciotat, située à proximité de la Mairie, est constituée de deux étages de traitement : un étage de traitement physico-chimique suivi d’un étage de traitement biologique. L’étage de traitement physico-chimique a été construit en 1990 et l’étage de traitement biologique a été mis en service en 2006. Sa capacité est de 94 835 équivalents habitants. Son débit nominal est de 13 680 m<sup>3</sup>/h. Actuellement elle traite les effluents d’une population permanente, des communes de La Ciotat et Ceyreste, évaluée à 34 393 habitants.

Elle comprend les ouvrages suivants :

- Deux unités de prétraitement avec dégrilleur, dessableur-déshuileur ;
- Deux bassins de coagulation file temps sec de 12 m<sup>3</sup> unitaire ;
- Deux bassins de floculation file temps sec pour un volume total de 110 m<sup>3</sup> ;
- Deux décanteurs lamellaires de surface unitaire au miroir de 28 m<sup>2</sup> ;
- Trois bassins de coagulation file temps de pluie de 22 m<sup>3</sup> unitaire ;
- Un bassin de floculation temps de pluie de 64 m<sup>3</sup>
- Deux décanteurs lamellaires file temps de pluie de surface unitaire au miroir de 30 m<sup>2</sup>
- Six biofiltres de biozollane de volume utile unitaire de 124 m<sup>3</sup>
- Deux centrifugeuses de capacité de production unitaire de 750 Kg/h de MS (matières sèches) associées à une préparation automatique de polymère ;
- Un dispositif de désodorisation équipé de 3 tours de lavage ;
- Un silo de stockage des boues déshydratées ;
- Un dispositif de traitement des graisses Lipocycle d'un volume utile de 350 m<sup>3</sup>.



**Schéma de principe de la station d'épuration**

L'ouvrage permet de respecter les performances suivantes :

- MES < 35 mg/l ;
- DCO (Demande Chimique en Oxygène) < 125 mg/l ;
- DBO<sub>5</sub> (Demande Biologique en Oxygène à 5 jours) < 25 mg/l.

Le rejet des eaux traitées s'effectue à la mer au lieu-dit "Calanque d'Espinon". Le suivi du milieu marin n'a pas mis en évidence d'impact significatif du rejet.

3) Schéma du réseau actuel et à court terme :

